Logo CFDT

FOCUS CSEC N°1 – Saint Mauront : LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS N'EST PAS NÉGOCIABLE

CFDT ORANGE : des années d'alertes, un danger grave et imminent, des réponses qui doivent enfin être à la hauteur.

Des faits graves, reconnus en CSEC

Lors du CSEC du 15 janvier 2026, la **CFDT** a rappelé point par point les incidents sur le site de Marseille Saint-Mauront : agressions pour vol depuis 2019, fusillades en octobre et novembre 2025, impacts de balles dans les bâtiments début janvier 2026.
La Direction a confirmé la gravité de la situation, en reconnaissant un « point de bascule » à l'automne 2025 et en actant la fermeture du site à compter du 8 janvier 2026 pour une durée indéterminée.

Le CSEC, par une résolution AEP, constate que le danger grave et imminent subsiste et que les alertes antérieures notamment sur le projet « Tous à Saint-Mauront », n'ont pas été prises en compte à leur juste mesure.

Obligation de sécurité : ce que rappelle la CFDT

En séance, la **CFDT** a rappelé l'article L. 4121-1 du Code du travail : l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés.

Au vu des événements (confinements, coups de feu, impacts de balles, maintien de 17 DGI), la **CFDT** considère **que les mesures actuelles ne garantissent pas pleinement l'intégrité des salariés de Saint-Mauront**.

La **CFDT** a également dénoncé les propos de la direction assimilant le risque de violence urbaine à un « risque climatique », **qui minimisent la spécificité du danger subi par les salariés travaillant dans le quartier le plus pauvre de France.**

Ce que la CFDT ORANGE exige :

. **Un plan de sécurisation durable du site :** renforcement des moyens humains et matériels, équipements mis à niveau, coordination formalisée avec les services de l'État et plan d'actions avec calendrier et indicateurs partagés avec les représentants du personnel.

· **L'ouverture ou réouverture immédiate de sites alternatifs sur Marseille et la plaque Aix-Marseille,** avec des sites de repli pérennes, du parking, de la restauration et la possibilité de maintenir les collectifs de travail.

· **La garantie des droits des salariés pendant la fermeture :** aucune perte de rémunération ou de droits, prise en compte des situations individuelles, titres restaurant pour le télétravail imposé, prise en charge des

surcoûts (trajets, restauration, organisation)

Pour la CFDT, la sécurité doit être une priorité absolue
du Schéma Directeur Immobilier bien avant les critères économiques.

Ce que la Direction annonce en CSEC :

Les échanges en séance ont fait apparaître plusieurs axes de travail de la Direction :

· **Extension des sites de repli en quatre temps :** utilisation de sites Orange existants, recours massif à du coworking (environ 150 places à court terme), réactivation de sites Orange nationaux supplémentaires, puis recherche de baux précaires ou de sites en propre.

· **Organisation d'un parcours salarié sécurisé :** accès unique par l'entrée Pyat, interdiction des parkings aériens, parking souterrain sous contrôle, des APR pour accompagner les salariés entre métro/parking et bâtiments, circulation piétonne uniquement par l'intérieur et les sous-sol.

· **Prise en compte des risques psychosociaux :** ligne IAPR dédiée, coordination avec le SST, questionnaire RPS annoncé, suivi via DUERP et CSSCT.

La Direction indique par ailleurs réfléchir à une sortie du "Tous à St Mauront" avec la recherche d'un ou deux sites complémentaires, en affichant la sécurité comme premier critère, mais sans calendrier clair ni localisation précise à ce stade.

Résolution du Comité Social Économique Central :
Un mandat collectif, une exigence CFDT

Le CSEC a adopté une résolution qui rejoint plusieurs revendications portées par la **CFDT** :

danger grave et imminent reconnu, plan de sécurisation durable, un deuxième sites alternatifs, garanties de droits, révision du PSDI de Marseille, rôle social d'Orange dans les quartiers populaires.

SAINT-MAURONT : LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS N'EST PAS NÉGOCIABLE
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

Facebook S3C Télécoms prestataires IDF

insta s3ctelecomsprestataires idf

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestataires idf

Tiktok S3CTélécomsPrestatairesIDF

Documents
SAINT-MAURONT : LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS N'EST PAS NÉGOCIABLE